

Le Serrissien

N° 109
JUILLET
2019

www.serris.fr



/ Dossier

Des animations pour tous

/ COUP D'ŒIL

■ APPLICATION DE SIGNALLEMENT

/ CADRE DE VIE

■ LA BRIGADE PROPRETÉ

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE



Suivez-nous

Sur www.serris.fr

sur notre **page Facebook officielle**
f VilleDeSerris

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706

Marne la Vallée
CEDEX 4

Tél. 0160 43 52 00
Fax : 0160 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00
Du mardi au vendredi :
9 h 00-12 h 00
et 14 h 00-18 h 00
Samedi : 9 h 00-12 h 00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Serris Color Challenge

P. 8

COUP D'ŒIL

Une politique Petite Enfance
toujours novatrice
Application de signalement
Rejoignez la Mutuelle communale
Projet d'achat groupé
de bois de chauffage
Recensement plan canicule
et grand froid
Le succès commence
à la Ferme des Communes

P. 14

RENCONTRE

Fabien OLICARD,
professionnaliste

P. 16

DOSSIER

Des animations pour tous !

P. 26

ASSOCIATION

Mon P'tit Loup

P. 28

ÉCONOMIE

Des logements témoins
de la diversité du type
d'habitation

P. 32

CADRE DE VIE

En été, chacun fait ce qui lui plaît
(ou pas) !
En bref

Brigade propreté :
pour une ville plus belle

Une aire de jeux
place Thomas le Pileur

Les aires de jeux de Serris

P. 34

DÉMOCRATIE

Les Serrisais ont la parole

P. 40

À L'AFFICHE



6



16



28



32

En compagnie de
Chantal LADESOU,
une des marraines
du FIHS



Mes chers concitoyens,

Cette année encore de très nombreux événements ont eu lieu sur notre commune. Comme vous le savez, mon projet politique a toujours été de mettre « l'humain au cœur de l'urbain » ! Pour cela, mon équipe municipale et les services de la ville donnent sans compter, pour vous faire vivre régulièrement de formidables moments de rencontre et de partage.

Le Festival International de l'Humour de Serris en était un. L'association FIHS, organisatrice de ce festival en partenariat avec la Ville, se félicite de cette première édition. C'est près de 1750 spectateurs qui ont pu assister aux diverses représentations durant trois jours à la Ferme des Communes dans le bourg. Nos deux marraines, Chantal LADESOU et LA BAJON, se souviendront longtemps de ce formidable événement auquel était associé un concours de jeunes talents. Quatre jeunes ont donc été récompensés lors d'auditions gratuites ouvertes à tous les Serrisais.

Pour sa 2^e édition, l'opération Serris en fête a rencontré un incroyable succès réunissant petits et grands autour d'animations organisées durant deux journées. Plus de 1000 billets de manèges ont été offerts aux jeunes Serrisais pour le plus grand bonheur des parents et grands-parents. Le Serris Color Challenge et le madison ont permis à tous les publics de vivre un de ces agréables moments de partage.

Cet été encore nous renouvelons l'apéritif républicain, les journées à la mer avec repas à 1 euro, ainsi que l'opération « Bougez votre été ».

Vous êtes vraiment très nombreux à participer à tous ces événements, et cela ne peut que m'encourager à poursuivre cette politique de la Ville au service du plus grand nombre, quel que soit son âge.

La solidarité s'exprime aussi par cette aide financière de 500 euros proposée aux jeunes Serrisais passant le permis de conduire. Cet été, c'est donc 12 jeunes qui donneront 35 heures de leur temps pour

effectuer des missions de nettoyage encadrées par les techniciens de notre brigade de propreté.

Désormais cette brigade de propreté est présente les samedis et dimanches pour faire de Serris une ville où il fait vraiment très bon vivre.

Cet été sera aussi l'occasion pour nos services techniques et nos multiples partenaires de réaliser de nom-

breux travaux de rénovations pour maintenir tous nos équipements publics dans un excellent état.

La rénovation totale du revêtement synthétique du stade de l'Hermière, la création d'une aire de jeu place Thomas le Pilleur et la finalisation du flowparc dans le centre urbain témoignent de notre volonté d'apporter aux habitants les équipements nécessaires au bien vivre ensemble.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Philippe DESCROUET

Maire de Serris

” **Comme vous le savez, mon projet politique a toujours été de mettre " l'humain au cœur de l'urbain " ! »**

/ ZAPPING

CHAMPIONNES DE FRANCE ▶

Félicitations au Handball Club Serris VE dont l'équipe féminine est championne de France de Nationale 2 et monte en Nationale 1. Les Tigresses l'ont emporté contre l'Intrépide HBC sur le score de 26 à 22 à la halle Carpentier à Paris.
#Serris terre de handball



4 À LA SUITE, C'EST GAGNÉ ▶

Samedi 15 juin, Serris accueillait le tournoi du Val d'Europe de Questions pour un champion, organisé par le club du Val d'Europe. Ce tournoi Open, ouvert aux non adhérents, a réuni de nombreux clubs de toute l'Île-de-France. À l'issue d'une finale enlevée, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Daniel CHEVALIER, Maire de Villeneuve-le-Comte ont remis les lots aux participants.



SERRIS POUR LA JEUNESSE

Après les sorties jump city, cinéma ou laser game, le secteur jeunesse du service Culture Jeunesse, Sport et Vie Associative a organisé le samedi 25 mai, une activité paintball, à l'attention des 12 -17. Pour cette occasion, le parc du centre urbain de Serris s'était transformé en terrain de jeu avec des protections dédiées.

120 participants sont venus profiter de cette activité offerte par les élus de Serris; un réel succès! Puis, le samedi 15 juin, 14 jeunes ont participé à une sortie à la base de loisirs de Buthiers avec au programme piscine et minigolf. ▼





◀ LES AÎNÉS À LONDRES

Après la Hollande et l'Allemagne les années précédentes, les aînés ont continué leur tour d'Europe en partant à Londres lors du traditionnel voyage annuel organisé par la Ville de Serris. Ils ont pu découvrir la capitale britannique: son ambiance, ses quartiers, ses parcs, le Parlement, le palais de Buckingham, ses pubs, etc. Les aînés avaient choisi cette destination: ils n'ont pas été déçus par ce voyage culturel et convivial en compagnie de Philippe DESCROUET, Maire de Serris et de Luc CHEVALIER, son premier Adjoint.



◀ FÊTE DU RAM

Le RAM (Relais Assistentes Maternelles) de Serris était en fête le 18 mai!

Assistentes maternelles, parents, personnel du RAM et bien sûr les enfants se sont retrouvés le temps d'une matinée pour un moment de fête. Les assistentes maternelles de la ville se sont encore une fois démenées pour proposer aux enfants des animations toutes plus attrayantes les unes que les autres. Les animaux de La Ferme Tiligolo ont enchanté petits... et grands!



Plus de photos
www.serris.fr
 [Ville.de.Serris](https://www.facebook.com/Ville.de.Serris)

DES LIVRES POUR LES CM2 DES ÉCOLES DE SERRIS

En ce jeudi 20 juin, et comme tous les ans, les CM2 des 5 écoles de Serris ont reçu 3 ouvrages (un dictionnaire Larousse, un Bescherelle collège et un bled anglais) offerts par les élus de la Ville. Bonne réussite à eux dans la poursuite de leur parcours scolaire. ▼



Serris Color Challenge

Dimanche 23 juin, la commune organisait sa première Serris Color Challenge: une course ludique avec jet de poudres, parsemée d'épreuves et sur le thème des super-héros. 150 personnes étaient inscrites et ce nombre aurait pu être encore supérieur si les inscriptions n'avaient pas été closes par la ville pour des questions d'organisation.

Une première réussie grâce au soleil et surtout à la bonne humeur des participants qui se sont prêtés au jeu.

Cette course de 5 km à travers la ville ne proposait pas de classement, juste un bon moment de partage entre amis ou en famille. Enfants, ados ou adultes, tous ont profité de cet événement encadré par les éducateurs sportifs et les élus Henri PEREZ et Virginie HOARAU. À croire que les jets de poudre lors de la course n'étaient pas suffisants, les participants en ont redemandé à l'arrivée, preuve de la bonne ambiance de cette course.

Plus de photos sur www.serris.fr
ou en scannant le QR code







.....
Atelier Langue
des signes
adaptée au Bébé
organisé
en mai dernier
.....

Une politique Petite Enfance toujours novatrice

**Les élus et le personnel des trois crèches de Serris tiennent à ce que l'accueil dans les structures Petite Enfance soit le plus qualitatif possible. Cette volonté passe notamment par la recherche continue d'amélioration de l'accueil des enfants mais aussi des parents. Deux projets ont ainsi été développés en ce sens :
l'initiation à la langue des signes adaptée aux bébés et la création d'un livret d'accueil en crèche.**

LA LANGUE DES SIGNES ADAPTÉE AUX BÉBÉS

La langue des signes adaptée aux bébés est un outil permettant entre autres, aux enfants qui le souhaitent de communiquer leurs besoins à leur entourage. Pour les parents et le personnel des crèches, cela permet une meilleure compréhension de l'enfant. **De juin à novembre 2016, son expérimentation a eu lieu** au sein des structures d'accueil Petite Enfance de Serris. Des auxiliaires de puériculture de la commune ont ainsi été formées à cet outil.

Après un bilan positif dressé fin 2016, Virginie HOARAU, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance a décidé de pérenniser l'emploi de cet outil dans les structures Petite enfance. **En janvier 2017, une première sensibilisation a été mise en place à destination des parents** par le biais d'affiches qui reprenaient les signes utilisés. Des actions ont été menées auprès des enfants avec des comptines, des lotos... et aussi auprès des professionnelles à travers la formation des nouvelles auxiliaires qui ont rejoint la commune.

Un livret a également été créé en 2017 pour que les parents aient des photos pour se remémorer les signes utilisés.

En janvier 2019, un projet initiation à l'attention des parents a été élaboré avec notamment un premier atelier organisé en mai dernier. **Le livret sur la langue des signes est en cours d'actualisation et comportera notamment un QR Code pour chaque signe permettant d'accéder à une vidéo** montrant facilement le mouvement nécessaire à sa réalisation.



LE LIVRET : L'ACCUEIL EN CRÈCHE

Les parents des enfants qui entreront dans les crèches municipales à la rentrée recevront un nouveau document : le livret d'accueil en crèche à Serris.

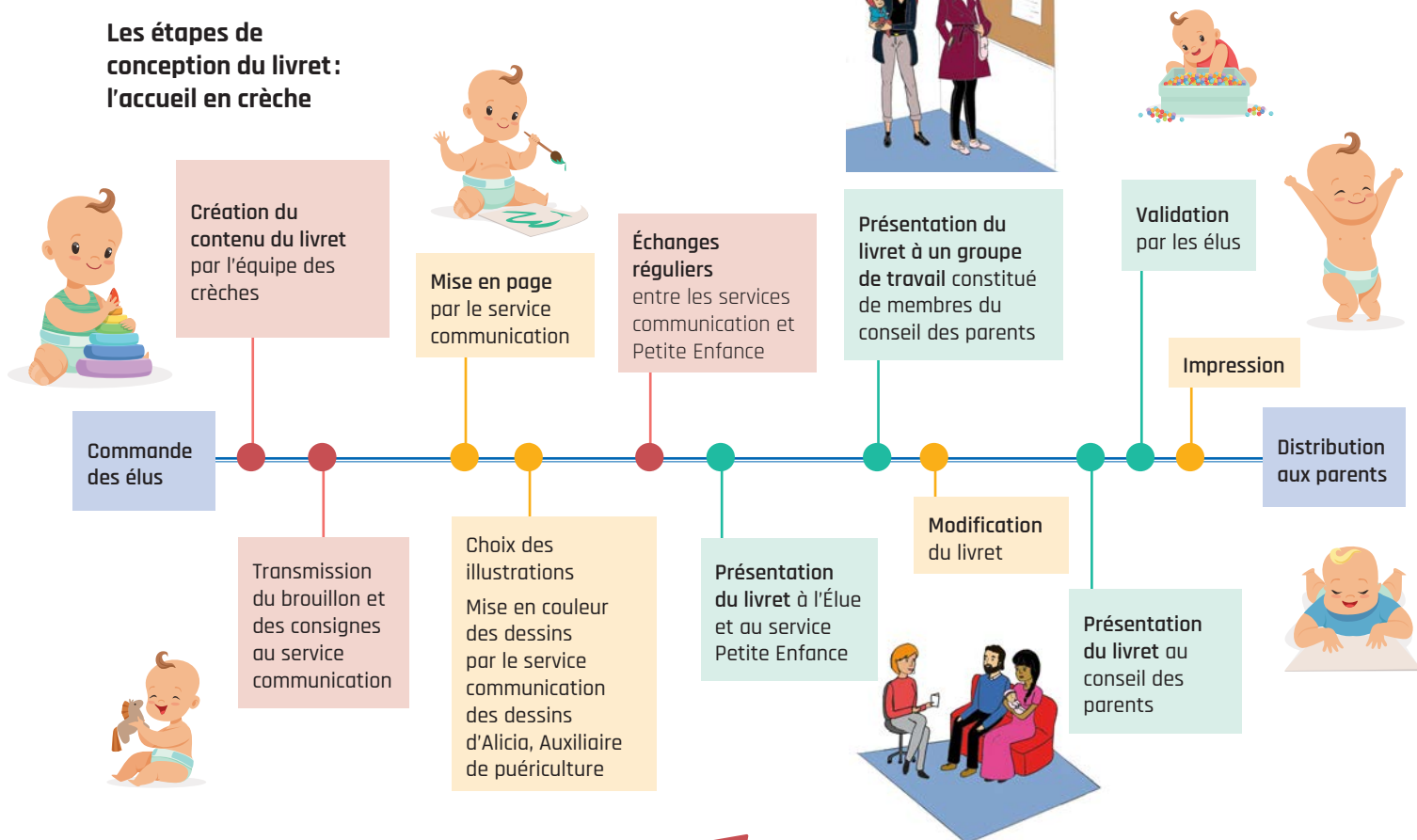
Ce fascicule permettra aux parents de se familiariser avec les valeurs portées par les équipes pédagogiques de la Petite Enfance, de connaître facilement et de manière ludique le fonctionnement des repas, des activités, des siestes, des règles du quotidien, etc.

L'idée de créer ce livret est venue du personnel des crèches lors d'une journée pédagogique afin de répondre à la demande du Maire et de Virginie HOARAU, son Adjointe à la Petite Enfance qui souhaitaient développer l'information et la communication à destination des parents. Ce guide, entièrement conçu en interne par le service communication, se veut ludique et facile à lire, avec des textes synthétiques et des illustrations et des dessins réalisés par Alicia LAVERSIN, auxiliaire de puériculture aux 1001 Bulles.

Validé par le Conseil des Parents des crèches fin mars, il sera distribué en septembre 2019 et continuera à évoluer en fonction des retours des équipes des crèches et des parents.



Les étapes de conception du livret : l'accueil en crèche



Serris lance son application de signalement

L'application de signalement à destination des habitants arrive!

Ce nouvel outil au service de la relation auprès des administrés facilitera l'intervention des services municipaux grâce à une ergonomie étudiée, une géolocalisation précise et l'ajout de photo. L'objectif souhaité par les élus de la commune : continuer l'amélioration du quotidien des Serrisssiens.



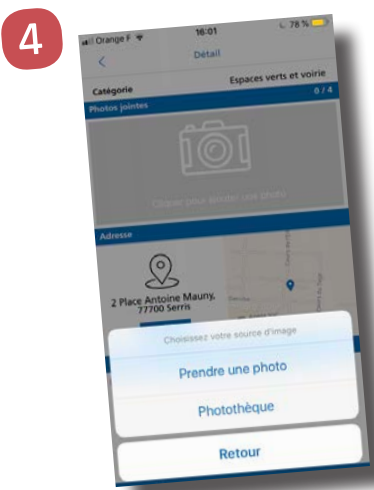
Je télécharge gratuitement l'application sur l'Apple Store ou le Google Store.



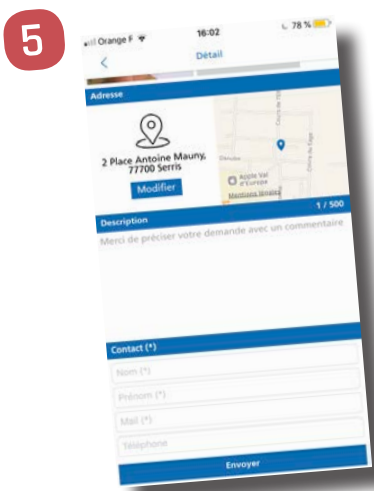
Je choisis le menu signalements ou je consulte les dernières actualités et l'agenda de Serris.



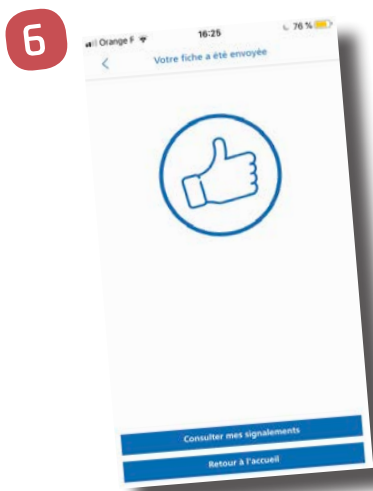
Je choisis une catégorie.



Je prends une photo si j'ai envie. J'accepte d'être géolocalisé pour que le signalement soit plus précis.



Je peux ajouter un commentaire. Je complète mes coordonnées et j'envoie.



Je reçois un mail de confirmation. Ma demande est prise en charge par les Services techniques.

Rejoignez la Mutuelle communale



Depuis 2017, la Ville de Serris a établi un partenariat avec l'association ACTIOM pour permettre aux Serrisiens de bénéficier d'une mutuelle à prix attractif grâce à l'offre: « Ma commune, Ma santé ».

La Ville de Serris propose, via l'association ACTIOM, des contrats de santé collectifs avec un tarif par tranches d'âge mutualisé (5 solutions et 14 niveaux de garanties).

N'hésitez pas à comparer votre contrat avec les offres proposées par « Ma Commune, Ma Santé » pour obtenir une meilleure couverture et/ou un gain de pouvoir d'achat. De nombreux contrats d'assurance ayant une échéance au

31 décembre, vous devrez résilier votre mutuelle en septembre ou octobre afin de respecter le délai légal de résiliation.

Des permanences se dérouleront au CCAS, où un conseiller de l'association ACTIOM vous accompagnera dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs adhésions, résiliations...).

■ Trois possibilités pour vous informer & vous accompagner:

Je découvre les garanties et tarifs en ligne, depuis chez moi!

Le tarificateur MCMS:

Sur le site internet:

macommunemasante.org

- Simple et facile d'utilisation
- Libre d'accès et sans engagement - Gestion des demandes ACS
- Accessible 7j/7 24h/24

Je contactez les conseillers spécialisés par téléphone!

Le n° dédié: 05 64 10 00 48

(prix appel local)

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

- Infos formules et garanties
- Conseil et souscription
- Gestion et suivi du contrat
- Aide à l'utilisation de services et outils

Je rencontre mon référent local, lors de la prochaine permanence!

L'inscription en permanence:

Renseignements auprès de votre CCAS au 0160 43 52 00

- Conseil et analyse des contrats
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé (adhésion, résiliation, modification...)



■ À qui s'adresse cette mutuelle? :

- aux personnes sans emploi;
 - aux retraités;
- aux travailleurs non salariés;
- aux ayants droit mineurs ou sous tutelle;
 - aux étudiants;
- aux agents territoriaux et fonctionnaires n'ayant pas de participation financière;
- aux salariés en CDD, aux intérimaires, CDI temps partiel.



Comment résilier ma mutuelle actuelle ?

Vous trouverez une lettre de résiliation dans votre dossier au CCAS, sur demande à votre référent local ou à télécharger sur notre site internet macommunemasante.org

Vous devez envoyer votre lettre de résiliation 2 à 3 mois avant votre échéance annuelle. Pour la majorité des contrats, celle-ci est au 31 décembre. Certains contrats ont une échéance principale différente. Pensez à bien vérifier la date sur vos contrats.

/ COUP D'ŒIL

Projet d'achat groupé de bois de chauffage

■ Le Conseil des Aînés de Serris envisage de mettre en place un achat groupé de bois de chauffage afin de permettre aux Serrisiens d'obtenir des tarifs avantageux.

Cette démarche vous intéresse ?

Faites-le savoir par mail à serris.cda77@gmail.com



Recensement plan canicule et grand froid

■ Toute l'année, la Ville de Serris propose aux personnes fragiles et vulnérables de s'inscrire au registre canicule ou grand froid.

Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative. Elle s'inscrit dans le cadre de la prévention d'une canicule ou d'une vague de grand froid.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche auprès des services de la ville de Serris, il vous suffit de remplir le formulaire disponible sur www.serris.fr.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15



Le succès la Ferme des

Un an après *La Machine de Turing*, la Ferme des Communes a accueilli à nouveau Tristan PETITGIRARD pour la création en résidence d'une nouvelle pièce: *Des plans sur la comète* que les Serrisiens ont pu découvrir en avant-première.

Comme l'an passé, les Serrisiens ont eu la chance d'assister gratuitement et en avant-première à cette pièce créée et mise en scène par Tristan PETITGIRARD avant qu'elle ne soit présentée au festival d'Avignon 2019. Cette pièce avec Jérôme ANGER, Hélène DEGY, Noémie de LATTRE et Anne PLANTEY a enchanté les spectateurs. Après la réussite de *La Machine de Turing*, *Des plans sur la comète* est bien partie pour connaître un grand succès! Une pièce à ne pas manquer.



4 MOLIÈRES POUR LA MACHINE DE TURING

Bravo à Benoit SOLÈS, Tristan PETITGIRARD, Amaury De CRAYENCOUR et à toute l'équipe de *La Machine de Turing* pour ses 4 Molières !

- Molière du Théâtre privé (de Benoit SOLÈS, mise en scène Tristan PETITGIRARD, Théâtre Michel)
- Molière du Comédien dans un spectacle de Théâtre privé (Benoit SOLÈS)
- Molière de l'Auteur francophone vivant (Benoit SOLÈS)
- Molière du Metteur en scène d'un spectacle de Théâtre privé (Tristan PETITGIRARD)

Une véritable consécration pour toute l'équipe.

Serris est fière d'avoir accueilli *La Machine de Turing* pour sa création en résidence à la Ferme des Communes en 2018 et pour ses deux premières représentations qui restent encore gravées dans la mémoire des spectateurs. Encore bravo et à bientôt à Serris.

commence à Communes !

Alors cette pièce ?

Aline Klein Très bonne pièce je pense qu'elle va faire parler d'elle à Avignon bonne route
J'aime · Répondre · Contacter · 2 sem 1

Patricia Rodriguez Une très bonne soirée en leur compagnie , merci et " merde" pour la suite 😊
J'aime · Répondre · Contacter · 2 sem

Jean Claude Danloux Merci infiniment pour cette soirée merveilleuse, amusante ! L'enchantement nous a ouvert la porte à des rêves étoilés 🌙🌈🌟🌟🌟🌟🌟
J'aime · Répondre · Contacter · 2 sem · Modifié 2

Francois Meriot Une excellente pièce qui nous aura fait passer une très bonne soirée et dont lui souhaitons un grand succès bien mérité. 🍌🍌🍌🍌🍌🍌🍌🍌
J'aime · Répondre · Contacter · 2 sem 1



Centre Culturel

WWW.LAFERMEDESCOMMUNES.FR

Fabien OLICARD, profession mentaliste

Fabien OLICARD ouvrira la prochaine saison de la Ferme des Communes avec son spectacle Singularité, à l'issue de la résidence qu'il fera à Serris et avant sa tournée qui le conduira au Zénith de Paris. Rencontre avec cet artiste captivant, pédagogue, vif et drôle, qui aime transmettre sa passion avec humour.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Fabien OLICARD, je suis mentaliste, un étrange métier que j'exécute entre autres sur scène depuis 2011 avec des spectacles pour bluffer les gens et les faire marrer.

Qu'est-ce que le mentalisme ?

Il n'y a pas de définition à ce mot-là dans le monde, c'est pour ça que l'on me pose toujours cette question. J'y réponds dans mon spectacle pendant deux heures, avec ma propre définition du mentalisme, à savoir un mélange de psychologie, d'influence, d'illusionnisme et de mémoire pour divertir les gens en les bluffant, en les faisant rire... mais aussi pour les amener à s'autobluffer. Je leur apporte des techniques qu'ils appliquent eux-mêmes durant le spectacle et, à un moment donné, ils se disent « mais moi aussi je sais faire ! ». Et oui, nous avons tous le même cerveau et on peut réaliser des trucs de ouf avec.

Qu'est qui vous a conduit au mentalisme ?

À aucun instant de ma vie d'enfant je me suis dit : « je vais faire ça », tout comme je pense, qu'aucun enfant ne se dit à un certain moment, je vais aimer le football, le dessin, le jardinage... Je ne sais pas pourquoi, quand j'étais petit, j'adorais les sciences cognitives et l'illusionnisme. C'est ce qui m'a amené en fait à me produire sur scène, d'abord par le biais des formations et de conférences et après, via des spectacles. Je crois que quand on est enfant, on a tout un panel de choix devant nous, et puis des fois, ça résonne. Moi, ça m'a littéralement passionné, et cela ne m'a jamais lâché.

À quel moment avez-vous décidé de vous produire en spectacle ?

Autant je n'ai pas choisi d'être captivé par le mentalisme, autant je me suis décidé à monter sur scène. Au tout début de ma vie professionnelle, je me suis demandé ce que j'allais faire. Comme j'avais déjà acquis des compétences dans ce domaine ainsi qu'un certain savoir et un savoir-faire, j'ai commencé à donner des conférences, des formations, sur la mémoire, le langage non verbal, des choses comme ça, plutôt d'abord à l'étranger. Et puis je me suis rendu compte que plus le temps passait, plus je faisais rire les gens dans mes conférences et que j'adorais ça. À un moment donné,



À l'issue des deux heures de mon spectacle, les spectateurs sauront ce qu'est le mentalisme, ils seront eux aussi mentalistes et en plus, ils auront rigolé.

Trois bons arguments pour venir à la Ferme des Communes le 21 septembre ».

lorsque je travaillais en Ukraine, j'ai rencontré une personne qui connaissait quelqu'un qui ouvrait un théâtre à Paris, « Les 3 bornes ». Comme je devais revenir en France, je me suis dit que j'allais tenter de me produire en spectacle. J'ai été programmé dans ce théâtre pour essayer et ça m'a beaucoup plu. C'était ça que je voulais faire de ma vie : monter sur scène, divertir les gens tout en en profitant pour leur transmettre des choses.

Ça a marché dès le début ?

Oui, et c'était presque un problème car comme au départ, c'était pour rire, je n'avais ni texte ni mise en scène. N'étant pas comédien de formation, je n'avais pas ces notions de comédie. Le public répondait présent car en 2010, il n'y avait pas de représentation de ce type, c'était assez nouveau. Les spectateurs affluaient mais moi, j'improvisais. Quelques jours après, je suis donc allé assister au spectacle de l'humoriste Arnaud COSSON. Cela n'avait rien à voir avec le mentalisme mais là, je me suis pris une claque. Je me suis dit « Ah d'accord, c'est ça une mise en scène, c'est ça un spectacle construit ! ». À ce moment précis, j'ai décidé de travailler d'arrache-pied pendant six mois sur le texte, la mise en scène et les cours de comédie pour pouvoir être à niveau et montrer quelque chose de plus présentable et de plus qualitatif au public.

Vous serez bientôt à Serris en résidence; vous connaissez la ville ?

Honnêtement, non. Initialement, je cherchais un lieu de résidence pour construire la deuxième version de mon spectacle, qui, comme tout spectacle vivant, évolue dans le temps. Il va maintenant y avoir des écrans géants, un plan de feu inédit, de nouvelles lumières, plein de choses différentes... J'en ai parlé à mon tourneur, Joseph ARRAGONE qui connaît la ville et qui s'occupe aussi du Festival International d'Humour de Serris. Il m'a présenté la Ferme des Communes où je pourrai répéter et jouer, ainsi que la ville qu'il trouvait très agréable. Lors d'une résidence, c'est en effet important de travailler dans un chouette environnement. Je suis allé voir sur place et j'ai trouvé ça super. C'est comme ça que je me suis retrouvé à Serris.

Un dernier mot ?

J'ai vraiment hâte d'être à Serris. C'est rigolo de se dire que ce spectacle va aller de plus en plus loin. Il est prévu une grosse tournée qui va s'achever au Zénith de Paris en 2020. Les Serrisais pourront se dire que la version qui sera présentée dans cette salle mythique a été construite dans leur commune.

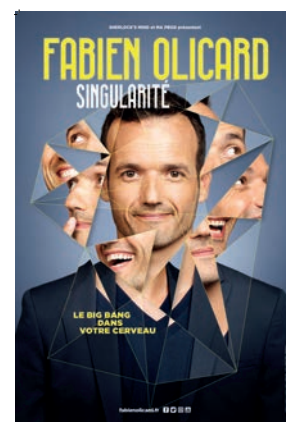


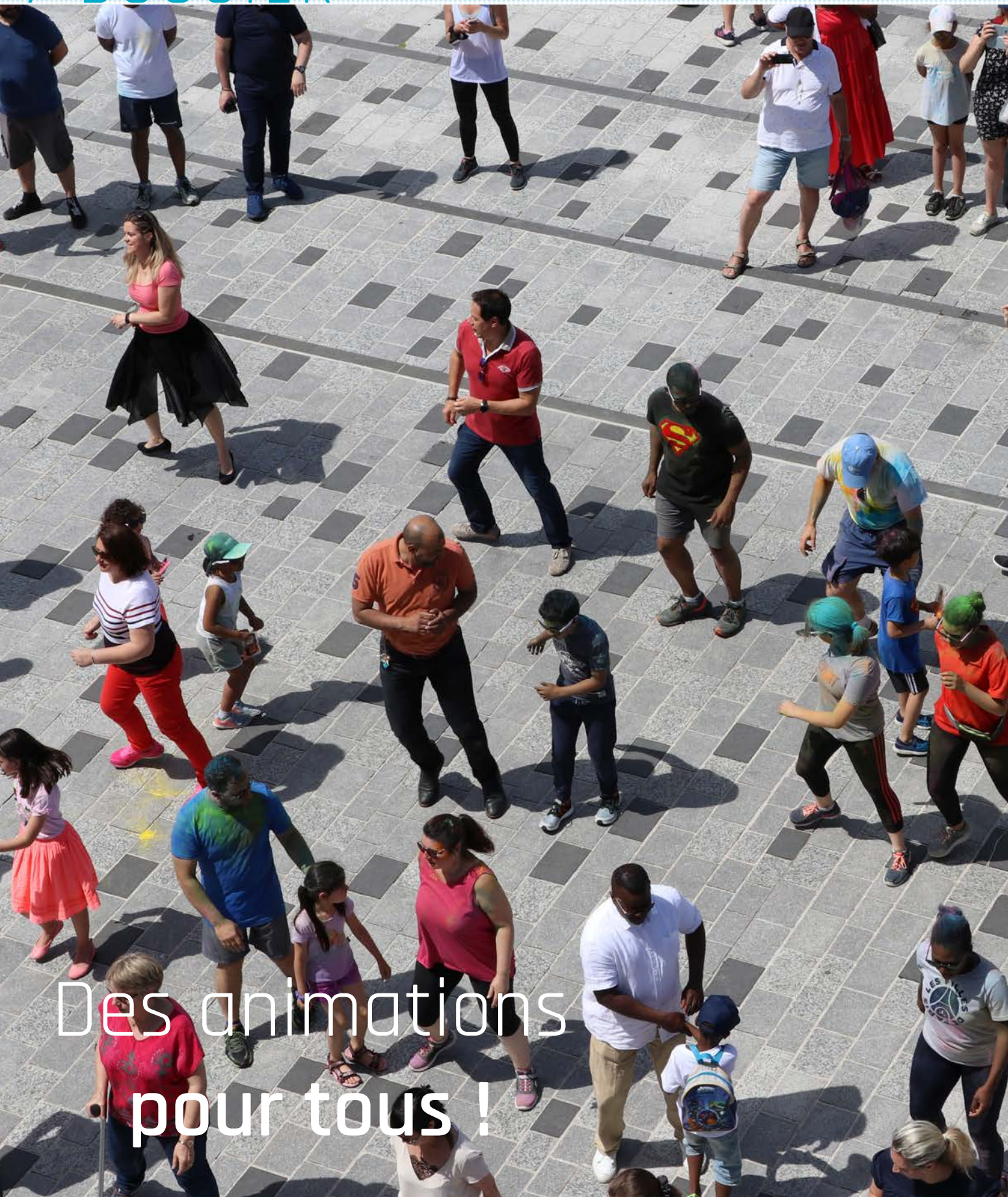
FABIEN OLICARD SINGULARITÉ

Samedi 21 septembre, 21h 00,
Ferme des Communes

Tarif : 29 €/23 € - Tout public

Billetterie : www.fermedescommunes.fr





Des animations
pour tous !



favoriser l'inter-générationnalité, l'échange, la découverte et la convivialité, pour que Serris reste une ville où il fait bon vivre pour tous les Serrisais. »

Tout au long de l'année, la municipalité vous propose de nombreuses animations pour rythmer vos saisons. Des événements pensés pour toute la famille et pour tous avec une volonté forte portée par le Maire, Philippe DESCROUET et son équipe: favoriser l'inter-générationnalité, l'échange, la découverte et la convivialité, pour que Serris reste une ville où il fait bon vivre pour tous les Serrisais.

Ainsi, à titre d'exemples, les plus jeunes peuvent s'émerveiller avec des activités ludiques lors de la semaine et de la fête de la petite enfance, des animations du RAM ou encore avec la traditionnelle chasse aux œufs... Les ados, se rencontrer et se construire lors des séjours, sorties mensuelles ou stages sport-culture... Et les aînés ne sont pas en reste avec une semaine divertissante qui leur est dédiée: la Semaine bleue, mais aussi un voyage, une sortie culturelle ou encore un repas spectacle de fin d'année.

Toutes les générations serrisaises peuvent trouver leur compte et se rencontrer lors des nombreuses manifestations festives organisées par la Ville comme Serris en fête, qui a célébré cette année sa deuxième édition autour d'une grande fête foraine et d'animations ludiques pour toute la famille.

La Ville met également un point d'orgue à organiser des événements accessibles au plus grand nombre **en proposant des activités gratuites sur la majorité de ses manifestations mais aussi des opérations solidaires.** Ainsi, vous êtes nombreux à profiter d' « une Journée à la mer à 1 euro » tous les étés.

Serris, festive et... sportive. Un samedi par mois, les plus courageux d'entre vous sont venus pratiquer un sport collectif avec les élus dans la joie et la bonne humeur au gymnase Olympe de Gouges. D'autres ont foulé les allées de Serris et bravé les étapes de la nouvelle Serris Color Challenge en juin. Et puis il y a ceux qui ont préféré laisser faire les pros et ont profité du TIBY Handball et de la Madewis Cup accueillis en avril et en mai.

Serris c'est aussi une vie culturelle riche et ambitieuse avec une programmation variée et de qualité qui vous est présentée à la Ferme des Communes, devenue lieu de création de pièces à Molières, à l'instar de *La Machine de Turing* (spectacle créé à Serris ayant remporté 4 Molières cette année). En 2019, la Ville a confirmé sa place de référente en la matière en lançant son premier festival d'humour: le Festival International d'Humour de Serris (FIHS) qui vous a fait mourir de rire en mai, mais aussi en fêtant la 10^e édition de son Festival de la BD, maintenant reconnu dans le milieu du 9^e art.

La culture à Serris passe aussi par le devoir de mémoire, entretenu par les commémorations parfois en grande pompe et à portée nationale, comme à l'occasion du Centenaire de 1918.

Événements festifs, sportifs et culturels, il y en a pour tous les goûts et tous les âges à Serris!

Certains temps forts sont devenus incontournables: comme le lancement des illuminations ou les vœux du Maire, scrupuleusement notés dans vos agendas.

Et puis, il y a aussi les nombreux événements associatifs, organisés par plus de 40 associations soutenues par la Ville, **et ceux des écoles,** avec leur lot de rencontres, d'échanges et de moments conviviaux.

Redécouvrez le calendrier des événements, les dernières animations et le programme pour Bougez votre été!

Continuons ensemble de faire de la vie à Serris, une fête pour tous!

Des animations toute l'année

Retrouvez en un coup d'œil une palette des animations organisées sur S

Janvier 2019
Vœux du Maire



Mai 2019
Festival International d'Humour de Serris



Mai 2019
Foire aux greniers



juin 2019
Serris en fête



Mars 2019
Semaine et Fête de la Petite Enfance

Avril 2019
Chasse aux œufs

Mai 2019
Fête du RAM

juin 2019
Voyages des aînés

Avril 2019
TIBY

Mars 2019
Concert RAFFI ARTO

Mai 2019
Commémoration

juin 2019
Fêtes des écoles

juillet
Apéritif républicain

Avril 2019
Séjour jeunesse

Mai 2019
Madewis CUP

juin 2019
Avant première *Des plans sur la comète*

juin 2019
L'enfance en fête

juin 2019
Serris Color Challenge



Avril 2019
Sortie culturelle Aînés

Mai 2019
Ichiba Cosplay

Février 2019
Journées de la BD

Toute l'année

- une animation jeunesse par mois
- des stages sport et culture (février, Pâques et octobre)
- Le sport samedi bien, 1 fois par mois de février à juin
- Les animations du RAM
- les spectacles de la Ferme des Communes
- les animations et événements sportifs, culturels et festifs organisés par les associations de Serris



Septembre 2019

Forum des associations



juillet-août 2019

Bougez votre été



juillet-août 2019
Activité publique



juillet-août 2019
1 journée à la mer pour 1 €

Octobre 2019
Octobre rose



Décembre 2019

Lancement des illuminations de Noël

Décembre 2019
Repas des aînés

Septembre 2019
Santé vous bien

Novembre 2019
Commémoration

Septembre 2019
Salon des futurs mariés



Décembre 2019
Contes et après-midi jeux

Décembre 2019
Marché de Noël

Octobre 2019

La Semaine bleue



une première édition réussie

Le Festival International d'Humour de Serris (FIHS) a tenu toutes ses promesses pour sa première édition: des rires en cascade, des salles pleines, des révélations, beaucoup de talent et surtout de la bonne humeur!

Sous l'impulsion de Philippe DESCROUET, Maire de Serris, de Joseph ARRAGONE, président de l'association du Festival International d'Humour de Serris (FIHS), de Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la culture et de Thierry PARENT, programmateur de la Ferme Des Communes, ce ne sont pas moins de sept artistes, et pas des moindres, qui se sont succédé sur la scène de la salle de spectacle de Serris pour vous faire rire aux éclats: Chantal LADESOU et LA BAJON, les deux marraines du festival, Rachid BADOURI, Alex RAMIRÈS, Julie BARGETON, Maxime GASTEUIL et Tony SAINT LAURENT.

Le FIHS, c'était aussi l'occasion de faire des découvertes avec le concours jeunes talents, remporté par Nadim FOURZOLI, un humoriste très prometteur...

Merci au public de s'être déplacé aussi nombreux, aux bénévoles, aux techniciens, au jury, au personnel de l'association et au personnel communal d'avoir permis à la première édition du Festival International d'humour de Serris de remporter un véritable succès.

Rendez-vous l'année prochaine!





Des jeunes talents à suivre

LES TALENTS DE DEMAIN ÉTAIENT ÉGALEMENT AU FIHS À TRAVERS LE CONCOURS JEUNES TALENTS.

Après plusieurs auditions à Paris et à Serris, 18 artistes se sont produits lors du festival devant un jury professionnel: Antoinette COLIN, directrice artistique du Point Virgule, Laurent THIBAUT, directeur d'Antenne de Rire et chansons, Mary DIÉVART, du festival Le Printemps du Rire de Toulouse, Olivier MACÉ, metteur en scène, Arnaud AVERSENG, directeur de France Billet Fnac, Mathieu EXHENRY du Maxi-Rires Festival de Champéry, Thierry PARENT, programmateur de la Ferme des Communes, Joseph ARRAGONE, producteur, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire à la Culture.

Six finalistes ont été sélectionnés et se sont produits avant le spectacle de La Bajon et quatre jeunes talents ont été récompensés:

1^{er} prix: Nadim FOURZOLI, qui a gagné une première partie de La Bajon et un showcase au Point Virgule.

2^e prix: David TIGIFFON assurera la première partie de DANI LARY au Casino de Paris ainsi qu'une participation à l' Open Du Rire sur la radio Rire et chansons,

3^e prix: Zaeef MAIGA sera en première partie de DANI LARY au Casino de Paris

Coup de cœur de la Ville: Mickael DENIS qui fera la première partie du spectacle *Coup de Griffes* le 2 novembre prochain à la Ferme Des Communes.

Félicitations à ces jeunes artistes qu'il faudra suivre avec attention!



De gauche à droite: Mickaël DENIS, Nadim FOURZOLI, Zaeef MAIGA et David TIGIDDON



À Serris, une fête pour tous !

Du 21 au 23 juin, la commune était en fête aux abords de l'Hôtel de Ville pour la 2^e édition de Serris en fête: l'exemple type de l'animation conviviale et ludique pour tous.

Du 21 au 23 juin, Serris était en fête aux abords de l'Hôtel de Ville: fête foraine avec auto-tamponneuses, manèges, trampolines, pêche aux canards, stands de tir, confiseries... Structures gonflables, grands jeux en bois, molkky, photobox, parcours de motricité pour les plus petits, fresque collaborative, maquillage... Des animations pour petits et grands qui ont donné un esprit de fête du village, convivial et intergénérationnel comme le souhaitait le Maire de Serris, Philippe DES-

CROUET. Des rendez-vous ont également émaillé ce week-end comme le Madison géant et la première édition de la Serris Color Challenge qui ont connu un grand succès, tout comme la séance de cinéma de plein air qui a réuni 250 spectateurs.

Un beau week-end de fête pour cette deuxième édition de Serris en fête avant les grandes vacances et l'opération Bougez votre été qui propose également des animations pour toute la famille.

Un Madison géant

Dimanche 23 juin, dans le cadre de Serris en fête, sur une idée de Virginie HOARAU, les membres du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil Municipal des Jeunes et du Conseil des Aînés s'étaient donné rendez-vous devant l'Hôtel de Ville pour un Madison géant !

Après avoir répété la veille, encadrés par les élus Henri PEREZ et Stéphanie PEREZ, les membres des instances participatives de la commune se sont lancés dans une danse animée et conviviale animée par le Maire de Serris Philippe DESCROUET. Ils ont très vite été rejoints par de nombreux danseurs comme les participants de la Serris Color Challenge, les clients et même les poissonniers du marché dominical.

Cette animation était le symbole de ce que souhaitait le Maire pour Serris en fête: un événement intergénérationnel, convivial et ludique. Un très bon moment de fête.



.....
250 personnes ont assisté
à la projection de cinéma
de plein air du samedi
soir : le film *Pierre Lapin*.
.....



L'enfance en fête

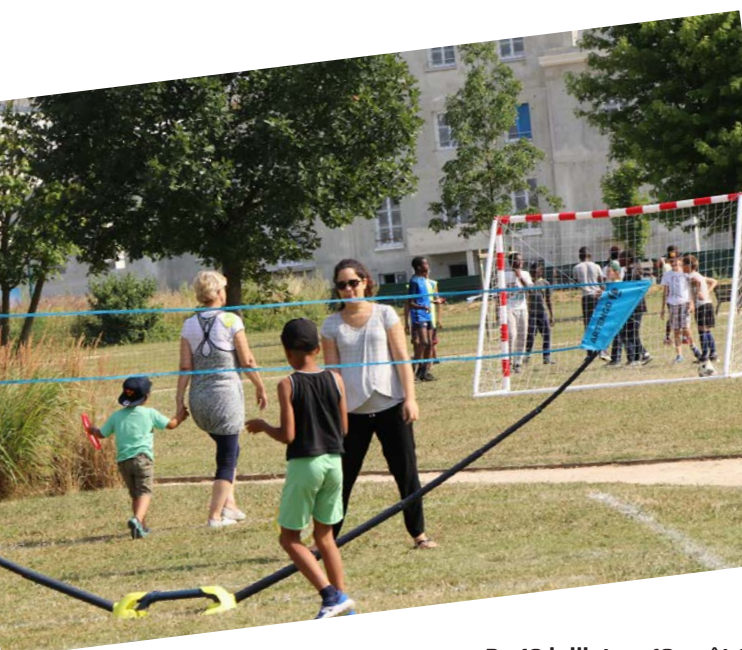
■ Samedi 22 juin, plus de 200 visiteurs sont venus profiter de l'Enfance en Fête, au gymnase Olympe de Gougues.

Les animateurs, les ATSEM et les agents de restauration avaient préparé avec beaucoup de talent des ateliers ludiques de qualité dans différents domaines: "Culture et Expression", « Scientifique & Technique » et « Sport ».

Un bel événement intergénérationnel.



Du 10 juillet au 18 août



Du 10 juillet au 18 août (hors jours fériés), du mercredi au dimanche, de 15 h 00 à 20 h 00, la Ville de Serris vous invite à la nouvelle édition de « Bougez votre été! ». Au programme, des animations pour tout public et gratuites! Rendez-vous au Parc du Centre urbain.

Juillet

■ Mercredi 10 juillet

10 h 00-12 h 00: Petite Enfance baby gym

16 h 00-19 h 00: après-mid'eau

19 h 00-20 h 00: renforcement musculaire

Jeudi 11 juillet

16 h 00-20 h 00: cirque (initiation et démonstration)

Vendredi 12 juillet

17 h 00-19 h 00: customise ton été

19 h 00-20 h 00: cardio

20 h 00-22 h 00: multisports

Samedi 13 juillet

15 h 00-20 h 00: activités libres

Mercredi 17 juillet

10 h 00-12 h 00: Petite Enfance yoga des animaux

15 h 00-20 h 00: après-mid'eau (ventrigrisse)

19 h 00-20 h 00: renforcement musculaire

Jeudi 18 juillet

16 h 45-19 h 00: batucada

Vendredi 19 juillet

16 h 00-20 h 00: tatouages éphémères

19 h 00-20 h 00: cardio

20 h 00-22 h 00: multisports

Samedi 20 juillet

15 h 00-20 h 00: activités libres

Dimanche 21 juillet

17 h 00-19 h 00: tournoi jeux de société

Mercredi 24 juillet

15 h 00-20 h 00: après-mid'eau

19 h 00-20 h 00: renforcement musculaire

Jeudi 25 juillet

16 h 00-17 h 30: Petite Enfance - motricité

15 h 00-20 h 00: activités libres

Vendredi 26 juillet

17 h 00-20 h 00: initiation-l'auto massage

19 h 00-20 h 00: cardio

20 h 00-22 h 00: multisports

Samedi 27 juillet

15 h 00-20 h 00: activités libres

20 h 00-22 h 00: soirée Loup-garou

Dimanche 28 juillet

17 h 00-19 h 00: tournoi badminton

Mercredi 31 juillet

15 h 00-20 h 00: après-mid'eau

19 h 00-20 h 00: renforcement musculaire

Animations gratuites
et ouvertes à tous



du mercredi au dimanche
de 15 h 00 à 20 h 00

avec Jean-Marc,
la mascotte de Bougez votre été



Août

Jeudi 1^{er} août

16 h 00-17 h 30: Petite Enfance
création livre à toucher

16 h 00-17 h 30: activités créatrices:
fresque 3D en recup

15 h 00-20 h 00: activités libres

Vendredi 2 août

17 h 00-19 h 00: parkour

19 h 00-20 h 00: cardio

20 h 00-22 h 00: multisports

Samedi 3 août

15 h 00-20 h 00: activités libres

20 h 00-22 h 00: soirée musicale

Dimanche 4 août

17 h 00-19 h 00: tournoi volley

Mercredi 7 août

15 h 00-20 h 00: après-mid'eau

19 h 00-20 h 00: renforcement musculaire

Jeudi 8 août

10 h 00-12 h 00: Petite Enfance
contes « petite nature »

16 h 00-17 h 30: activités créatrices:
scrapbooking

17 h 00-19 h 00: slacklines

Vendredi 9 août

17 h 00-19 h 00: minigolf

19 h 00-20 h 00: marche sportive

20 h 00-22 h 00: multisports

Samedi 10 août

15 h 00-20 h 00: activités libres

20 h 00-22 h 00: soirée Loup-garou

Dimanche 11 août

16 h 00-20 h 00: tournoi sportif

Mercredi 14 août

15 h 00-20 h 00: après-mid'eau
(aqua jungle)

19 h 00-20 h 00: renforcement musculaire

Vendredi 16 août

15 h 00-20 h 00: activités libres

19 h 00-20 h 00: cardio

19 h 00-20 h 00: multisports

Samedi 17 août

17 h 00-19 h 00: plumfoot

20 h 00-22 h 00: soirée escape game

Dimanche 18 août

17 h 00-19 h 00: clôture: goûter partagé

+

DES ACTIVITÉS EN ACCÈS LIBRE DE 15 H 00 À 20 H 00

Détente

- Transats
- Parasols
- Livres / Magazines
- Jeux

Terrains Multisports en libre accès

- Foot
- Hand
- Volley
- Badminton

Activités libres

- Jeux de société
- Pétanque
- Molkky
- Tennis de Table
- Minigolf
(à partir de 5 ans
avec adulte)





Mon P'tit Loup, connaît la chanson

Le groupe scolaire Pierre Perret de Serris a maintenant son association de parents d'élèves : « Mon P'tit Loup ». Présentation de cette association qui tire son nom du titre d'une chanson de Pierre PERRET par sa Présidente, M^{me} Michèle AKPANE.

Présentez-nous votre association ?

L'association des Parents d'élèves « Mon P'tit Loup » existe officiellement depuis novembre 2018.

Elle a été créée à mon initiative avec trois autres parents. En qualité de Présidente je suis en charge de la partie officielle et administrative et de la rédaction d'actes. Monsieur Pavel LAZI occupe les fonctions de trésorier, Mme Nora NSIABAMFUMU est secrétaire et Fabiana OMERBEGOVIC est notre décoratrice de talent.

En créant cette association, nous avons tout naturellement souhaité rendre hommage à Monsieur Pierre PERRET que nous avons eu la joie de rencontrer à l'occasion de l'inauguration de l'école. Le nom « P'tit Loup » est tiré de son répertoire.

Pourquoi avoir créé « Mon P'tit Loup » ?

Nous avons donné naissance à cette association tout d'abord afin de représenter les parents auprès des conseils d'école et des conseils de classe. Mais nous voulions également permettre aux parents de prendre part à la vie de l'école, à travers l'organisation d'événements non scolaires.

Nous souhaitons créer un lien social et une convivialité entre les parents qui souvent se croisent sans se parler ou se connaître.

Nous voulions surtout, qu'après neuf mois de travail, les enfants puissent terminer chaque année scolaire sur une note festive.



« Nous aimerions aussi que les parents et les élèves soient encore plus fiers d'appartenir à cette école. »

M^{me} AKPANE (à gauche), l'équipe de « Mon P'tit Loup » M. DALMAS et les élus de Serris lors de la première kermesse de l'association

Quelles actions avez-vous déjà menées ?

Nous avons organisé l'arbre de Noël, vendu les premiers torchons de l'école et surtout, notre première kermesse le 15 juin dernier.

Quels sont vos projets ?

Nous avons pour objectif de susciter un vrai engouement autour de notre kermesse pour qu'elle devienne un événement attendu aussi bien par les enfants que par leurs parents. Nous aimerions aussi que l'école ait une vraie identité et que les parents et les élèves soient encore plus fiers d'appartenir à cette école.

Nous voulons également que les parents communiquent mieux avec les enseignants ; quoi de mieux que d'apprendre à se connaître dans un contexte moins conventionnel comme une fête.

Nous voulons enfin que les élèves prennent plaisir à venir à l'école en leur offrant des moments récréatifs.

Un dernier mot ?

Je tenais à remercier Monsieur DESCROUET, le Maire, Madame BELLILI et Madame HOARAU Adjointes au Maire, de nous avoir honorés de leur présence lors de notre kermesse. Je remercie le directeur de l'école Monsieur DALMAS et toute son équipe car ils ont cru en notre projet dès le début. Ils ont mis la main à la pâte pour que cette première édition soit une réussite. Je remercie les parents venus nous prêter main-forte mais surtout mes trois comparses sans lesquels cette aventure n'aurait pas vu le jour. Nous avons rencontré quelques obstacles mais avons tenu à prouver que, même à quatre, on peut réaliser de belles choses avec du cœur et de la détermination. Notre récompense a été de voir les enfants heureux et des parents qui se sentaient si bien qu'ils voulaient prolonger ce moment. Alors à l'année prochaine avec encore plus de surprises !



MON P'TIT LOUP

Présidente: M^{me} Michèle AKPANE
Courriel: monptitloup77700@gmail.com



Des logements témoins de la diversité du type d'habitation

Une dizaine de programmes de logements sortiront de terre d'ici deux ans. Les lancements de trois de ces projets ont eu lieu en juin dernier.

Plus de mille logements supplémentaires sont attendus à Serris dans les prochaines années. Ces logements seront de différents types: résidences pour personnes âgées, logement en accession aidée ou privée ou encore, logement locatif social et privé.

Ces développements seront accompagnés de projets économiques (228 000 m² de projets économiques et 5 000 emplois attendus), d'infrastructures et d'équipements afin de garantir l'un des objectifs principaux des élus de Serris: respecter l'équilibre logements/emploi et ainsi maintenir un niveau de ressources financières pour la commune.

Deux programmes de logements ont été lancés en juin dernier; un dans le Bourg, « Les Cottages d'Amilly », un dans le Centre Urbain, « Au Faubourg du temple ». Une résidence Senior a été également lancée dans le Bourg: la résidence Loreden.

Les Cottages d'Amilly

Mercredi 19 juin, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a lancé officiellement le programme de logements « Les cottages d'Amilly ». À la rentrée 2021, le Bourg de Serris accueillera 96 logements supplémentaires, des appartements du studio au cinq pièces ainsi que des maisons de ville de quatre chambres. Preuve de la diversité d'habitations voulue par les élus de Serris, 24 logements en locatif social seront gérés par Antin Résidences, 400 m² de commerces compléteront ce programme développé par le Groupe Édouard DENIS.

Esprit Faubourg

La pose de la première pierre du programme immobilier « Esprit Faubourg » du promoteur Promogim a eu lieu le mercredi 26 juin. Le projet est composé de plusieurs bâtiments, proposant une architecture s'inspirant des anciens faubourgs parisiens. Ainsi



Ils ont choisi Serris pour s'implanter

LA VALLÉE DES VINS



Bar à vin.

Venez déguster des vins, des tapas et des planches de charcuterie.

Adresse: 6, place de Toscane - 77700 Serris

Tél.: 01 61 10 15 57

Horaires: 7j/7 de 12 h 00 à 00 h 00

Facebook: [La vallée des vins](#)

GIRO D'ITALIA



Épicerie fine italienne proposant des spécialités italiennes sur place ou à emporter

Adresse: 4, place de Toscane - 77700 Serris

Tél.: 016110 18 09

Horaires: 7j/7 de 10 h 00 à 23 h 00

à Serris

les différents bâtiments reprennent des éléments architecturaux qui rappellent un octroi, une usine à vapeur, une guinguette ou encore des maisons de bourg. 148 logements dont 50 en locatif social, verront le jour d'ici 2021 dans le Centre Urbain, rue de Navarre.

Résidence Seniors Loreden

Officiellement lancée le jeudi 27 juin, la résidence Senior Loreden développée par le Groupe Pichet dans le Bourg de Serris (bd Robert Thiboust) comportera 96 logements. Elle proposera de nombreux équipements et services de qualité: parc, potager, boulodrome, locaux communs pour accueillir des activités de groupe et un service de conciergerie.

Ce projet, développé à la demande du Maire de Serris qui souhaitait une résidence pour personnes âgées supplémentaire sur la commune, sera livré fin 2020.

En été, chacun fait ce qui lui plaît (ou pas)!



La plupart du temps, période estivale rime avec vacances. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il est possible de s'affranchir de certaines règles. Afin que tout le monde puisse profiter sereinement de la belle saison, la Police Municipale vous fait un rappel de certaines dispositions.

C'est ma ville, ce sont mes parcs !

Lieux de rassemblements par excellence lors des périodes estivales, les parcs et bassins sont régis par plusieurs règles affichées à chaque entrée. Ouverts à tous lors des créneaux horaires prévus par arrêtés municipaux, ils permettent de se retrouver pour partager des moments de convivialité comme un pique-nique. Par contre, **les barbecues sont eux totalement interdits** sur l'ensemble de l'espace public.

Les déchets doivent bien sûr être ramassés afin de laisser les lieux propres.

Les parcs et bassins sont strictement réservés aux piétons et aux véhicules non motorisés. Les chiens, hors première catégorie, y sont autorisés mais seulement tenus en laisse, comme sur l'ensemble des voies communales.

Enfin, même si la saison s'y prête, **la baignade est strictement interdite** au niveau des bassins de la commune!

Un point sur la consommation d'alcool

La commune de Serris **interdit la consommation d'alcool à proximité des lieux recevant du public** comme les gymnases, les écoles, les parcs ou encore la gare. Seule exception: les terrasses de cafés ou de restaurants.

Il existe une dérogation également pour les manifestations locales, pour lesquelles une autorisation préalable doit être délivrée.

Enfin, **la consommation d'alcool par des personnes de moins de seize ans est strictement interdite** et ce, sur l'ensemble du territoire communal.

Les vacances, c'est la fête!

Le soleil se couchant plus tard, l'été est la saison idéale pour les soirées et autres fêtes. Se réunir chez soi ne signifie pas forcément mettre de la musique toute la nuit ou bien crier à tue-tête sur les balcons, dans les halls d'escaliers ou dans les jardins. **Tous bruits ou gênes troublant la tranquillité d'autrui, s'ils sont constatés par un agent de**

police, peuvent conduire à une amende de soixante-huit euros. Attention, contrairement à une idée reçue: le tapage n'est pas seulement nocturne. Il peut exister à tout moment et la sanction sera la même, peu importe le moment de la journée. Cette disposition concerne également les aboiements continus et répétitifs de chiens et qu'à ce titre, les propriétaires d'animaux sont pénalement responsables des nuisances engendrées par ces derniers.

Pour les vacances, je quitte Serris

Si vous êtes amené à partir durant vos congés, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Vous pouvez vous inscrire directement via le formulaire en ligne disponible sur le site de la commune (www.serris.fr). La Police Municipale effectuera une surveillance accrue de votre habitation lors de ses patrouilles pour plus de sérénité. Vous pouvez également venir directement au poste de police municipale de Serris au 12, rue Émile Cloud, afin de remplir le formulaire sur place.

Existe-t-il un moyen pour que je puisse participer à la sécurité de mon quartier ?

La commune de Serris a mis en place le système « Mairie vigilante ». Il s'agit d'une plate-forme sécurisée permettant la création d'une communauté autour d'un lieu ou d'une problématique définie, comme du démarchage agressif ou des rassemblements récurrents. En s'inscrivant gratuitement au programme, les différents adhérents peuvent s'échanger des messages en temps réels et communiquer directement avec les services concernés, comme la Police Municipale. La Mairie peut également partager certaines informations directement avec les membres du programme. À aucun moment il ne s'agit de substituer les citoyens aux policiers. Ce système permet à tous d'œuvrer ensemble afin de cerner plus efficacement les problématiques rencontrées par les habitants et de remonter des informations plus concrètes aux différents services de police pour une intervention plus efficace de ces derniers.

Plus d'informations sur www.voisinsvigilants.org.

Si je constate un problème précédemment évoqué, qu'est-ce que je fais ?

Si vous vivez l'une des situations évoquées ci-dessus et que vous jugez nécessaire une intervention de la police, seule apte à constater les infractions, vous pouvez contacter la police municipale au 0160 43 2715 ou bien la police nationale au 17.



POLICE MUNICIPALE

Tél. : 0160 43 2715 - police.municipale@serris.fr
12, rue Émile Cloud - 77700 Serris

En bref



.....
▲ Des travaux de réaménagement du carrefour place d'Ariane/cours du Danube ont lieu jusqu'au 23 août 2019,
.....



.....
▲ Les travaux de réfection du terrain synthétique du stade de l'Hermière ont débuté.
.....



.....
▲ Des travaux de terrassement, assainissement, réseaux divers sont entrepris route de Meaux (dans sa partie comprise entre le boulevard Robert Thiboust et la route de Provins RD 231) afin de procéder au doublement de la voie.
.....



Brigade propreté : pour une ville plus belle

Depuis mai, une équipe d'agents municipaux intervient sur les zones clefs du territoire le week-end pour que le cadre de vie de Serris soit agréable toute la semaine : bienvenue à la brigade propreté.

La Commune de Serris est la première destination touristique en Europe et fait partie d'une des 21 zones touristiques internationales définie par l'État à Paris et en dehors de Paris. Les 24 millions de visiteurs annuels du Centre Commercial Val d'Europe ouvert 7 jours/7 contribuent au dynamisme économique et à l'attractivité de la Commune. Cet afflux de touristes sur la Ville nécessite cependant que les services municipaux s'adaptent pour proposer un service plus soutenu et continu 7 jours/7 en termes de propreté et de cadre de vie en général sur les zones clés du territoire. Une équipe d'agents municipaux est donc mobilisée depuis mai 2019 dans le cadre de la brigade propreté.

12 jeunes bénévoles dans la Brigade propreté

Ce dispositif est couplé avec celui de la bourse au permis qui consiste à offrir une bourse d'une valeur de 500 € à des jeunes volontaires souhaitant passer leur permis de conduire dans l'une des au-

to-écoles de Serris en échange d'activités bénévoles. Six jeunes hommes et six jeunes femmes effectuent ainsi leurs 35 heures de bénévolat au sein de la brigade propreté : 32 heures réparties sur deux week-ends de juillet et d'août et 3 heures d'intégration/formation.

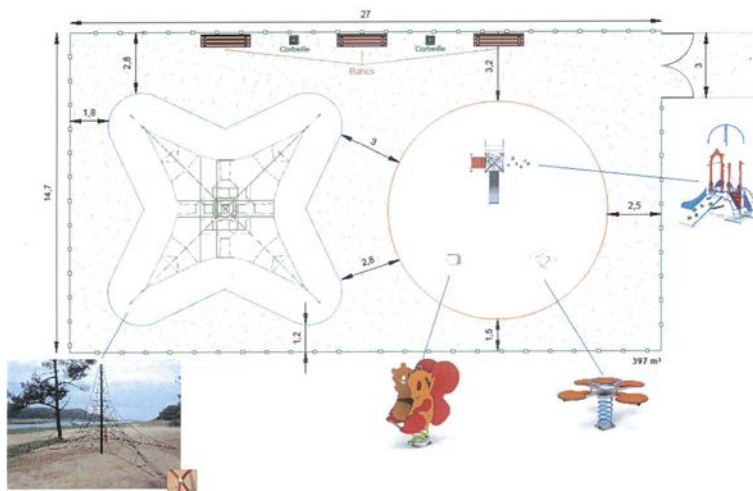
Lors de cette réunion de formation qui a eu lieu le 5 juin dernier au Centre Technique Municipal, ces jeunes ont également signé officiellement une convention. Ils ont également rencontré les agents des Services Techniques qui les encadreront et pris connaissance des missions concrètes qu'ils exerceront. Philippe DESCROUET, Maire de Serris, entouré d'Anicet FABRIANO, Adjoint au Maire délégué aux Travaux et au Cadre de vie et de Francis TSARAMANANA, Conseiller municipal, délégué à l'Environnement de proximité et à la Propreté urbaine, leur ont rappelé l'importance de leur engagement bénévole et leur rôle d'ambassadeur de la propreté sur la Ville.

Une aire de jeux place Thomas le Pilleur

■ Les travaux de construction de la nouvelle aire de jeux place Thomas le Pilleur ont commencé fin mai et devraient s'achever fin juillet.

Cette aire de jeux comprendra une toile d'araignée, des jeux à ressort et une structure avec toboggan pour les enfants âgés de 2 à 12 ans.

Cette création d'aire de jeux a été présentée aux riverains en avril dernier, par le Maire de Serris, Philippe DESCROUET et les élus du Conseil Municipal des Enfants, pleinement impliqués dans ce projet.



LES AIRES DE JEUX DE SERRIS

En attendant la livraison de l'aire de jeux place Thomas le Pilleur, retrouvez la liste de celles déjà existantes.

Centre urbain

■ Place de Galatée

La place de Galatée propose des jeux en bois pour les enfants de 1 à 12 ans.

L'accès est libre et se fait rue des Scandinaves dans le quartier du Lac.

■ Parc du Centre Urbain

Le parc du Centre Urbain propose en accès libre des jeux à ressort, une toile d'araignée et une structure avec toboggan pour les enfants âgés de 2 à 12 ans.

L'accès se fait via le cours du Danube ou le cours du Tage.

■ Jardin Andalou

Le jardin Andalou propose des jeux à ressort et une structure avec toboggan pour les enfants âgés de 2 à 10 ans.

L'accès se fait via la rue Marco Polo de 8 h 00 à 17 h 00 (d'octobre à avril) ou 19 h 00 (mai, juin, septembre) et 20 h 00 (juillet, août).

Bourg de Serris

■ Square des Tournesols

Le square des Tournesols propose des jeux à ressort, des jeux à grimper et une structure avec des toboggans.

Il est destiné aux enfants âgés de 4 à 10 ans et situé rue Émile Cloud (à côté de la maison des Tournesols, face au cimetière).

Ouverture: 8 h 00 - Fermeture: 17 h 00 (de septembre à juin) et 20 h 00 (juillet et août)

■ Le Parc des Communes

Le parc des Communes propose une structure avec des toboggans et des jeux à ressort pour les enfants âgés de 4 à 10 ans.

Il est situé route de Meaux et l'accès est libre.

■ Square rue des Gasset

Le square situé rue des Gasset propose une structure avec toboggan en accès libre pour les enfants âgés de 4 à 10 ans.

Les Serrissiens ont la parole

■ Vendredi 14 juin (pour le Centre urbain) et samedi 15 juin (pour le Bourg), les Serrissiens étaient conviés aux traditionnelles réunions de quartier « Les Serrissiens ont la parole ». L'occasion pour les habitants d'échanger avec le Maire de Serris, Philippe Descrouet et les élus de la commune sur les sujets liés à la vie de quartier (cadre de vie, travaux, etc.).

La Ville reste à votre écoute toute l'année grâce à l'adresse mail dédiée: monquartier@serris.fr



■ RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE : PRIVATISATION DU GROUPE ADP

Jusqu'au 12 mars 2020, les électeurs français peuvent soutenir la tenue d'un référendum sur la privatisation du groupe ADP (ex-aéroports de Paris).

4,7 millions de signatures sont nécessaires, soit 10 % des électeurs.

Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune ou de son consulat.

Trois possibilités sont proposées pour soutenir le texte :

- en ligne, sur le site referendum.interieur.gouv.fr;
- via un point d'accès à internet, situé à l'hôtel de Ville de Serris;
- via un formulaire papier à déposer dans la commune.

■ QUE FAIRE SI L'ÉTAT CIVIL FIGURANT SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE REÇUE EN 2019 COMPORTE UNE ERREUR ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee. Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs.

Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

Cette demande diffère selon votre situation.

Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie Française

Le site service-public.fr vous permet de formuler votre demande de correction en ligne.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif, car il permet un traitement plus rapide. Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez également formuler votre demande auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc.) ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Insee Pays de la Loire - Pôle RFD - 105 rue des Français Libres BP674201 - 44274 NANTES CEDEX

Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna :

Vous pouvez formuler votre demande auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À SERRIS

- Le taux de participation était en augmentation avec 42 %, et un classement différent des résultats nationaux avec :
- « Renaissance soutenue par la République en Marche, le Modem et des partenaires » (Mme LOISEAU Nathalie): 27,84 %,
 - « Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine LE PEN » (M. BARDELLA Jordan): 18,34 %
 - « Europe Écologie » (M. JADOT Yannick): 12,57 %.

Résultats complets sur serris.fr



Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrissien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Faire de la politique: c'est dire ce que l'on va faire et surtout faire ce que l'on a dit.

La majorité municipale est donc satisfaite d'avoir réalisé la quasi-totalité des projets ou actions annoncés dans son programme lors de la campagne de 2014. Nous pouvons constater aujourd'hui que la commune de Serris est devenue sans conteste une référence dans de nombreux domaines. Que ce soit en matière de sécurité, d'environnement, d'équipements publics de qualité, de développement économique ou d'attractivité: les résultats sont là!

Ce mandat a permis une vague d'investissements sans précédent nécessaire à notre qualité de vie, comme la mise en place de la vidéoprotection, la rénovation de l'éclairage public, des voiries, des bâtiments municipaux et des équipements sportifs. Et tout ça en respectant les équilibres budgétaires et une fiscalité modérée au regard de la qualité de vie et des services publics proposés aux administrés à un tarif où la solidarité est de mise.

Nous n'oublions pas toutes les nouvelles actions à l'attention des jeunes et des moins jeunes qui sont régulièrement appréciées et plébiscitées par l'ensemble des Serrissiens comme les voyages des jeunes ou des aînés, les journées à la mer à 1 euro, bougez votre été, le Sport samedi bien ou Serris en fête...

Même si rien n'est jamais parfait, vous pouvez compter sur la mobilisation de vos élus de la majorité pour continuer à rendre votre vie à Serris toujours plus agréable.

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Le groupe
Nous Serrissiens
n'a pas transmis
de tribune

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

Déjà la fin de l'année scolaire ! Les vacances sont là et la chaleur aussi. L'état a de nouveau décrété le plan canicule pour cet été 2019, afin de protéger les populations les plus sensibles. Ce dispositif dit de « veille saisonnière » a débuté le premier juin et s'étendra jusqu'au 15 septembre. Nous espérons que cette année la municipalité le prendra en compte et sera en capacité de répondre aux besoins des populations les plus fragiles d'entre nous, pour que chacun puisse appréhender les vacances d'été dans les meilleures conditions possibles !!

Les enfants sont concernés ainsi que les personnes âgées, l'esprit de solidarité de tous les Serrissiens nécessite un renforcement de la vigilance envers nos voisins qui seraient éventuellement plus exposés. N'hésitez pas à joindre le centre d'action social (CCAS) en mairie, pour signaler une personne qui demanderait une attention particulière. Chacun d'entre nous est acteur de la vie de la commune, pour que le vivre ensemble prenne pleinement tout son sens...

Nous souhaitons individuellement à chacun d'entre vous, Serrissienne et Serrissien de merveilleuses vacances, et bien évidemment nous serons présents dès la rentrée pour continuer notre travail d'opposition pas toujours facile, mais nécessaire au bon équilibre de la gestion de la commune et de l'intérêt général, n'en déplaise à certains.

A votre écoute et à votre service

Fatiha GUERIN- Idrissa TRAORE

/ À L’AFFICHE



JUSQU’AU 18 AOÛT, BOUGEZ VOTRE ÉTÉ

Parc du centre urbain
du mercredi au dimanche,
de 15 h 00 à 20 h 00
(hors jours fériés)

Des animations gratuites ouvertes
à tous. Plus d’infos page 25

www.serris.fr

SAM. 31 AOÛT, DE 10 H 00 À 18 H 00

ASSOMANIA

Château de Chessy Venez rencontrer
plus de 160 associations. Entrée libre.
www.valdeuropeagglo.fr

12 ET 18 SEPTEMBRE

COLLECTÉ DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Bourg de Serris: jeudi 12 septembre

Centre urbain: mer. 18 septembre

Les encombrants ne doivent être
sortis que la veille après 18 h 00.



SAM. 7 SEPTEMBRE, DE 13 H 00 À 18 H 00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase Éric Tabarly

Venez rencontrer les associations
partenaires de la Ville.
Démonstrations et animations.
Présentation de la saison cultu-
relle et des principaux événements
organisés par le service Culture,
Sport, Jeunesse et Vie Associative.
Entrée libre.

SAM. 21 SEPTEMBRE - 21 H 00

FABIEN OLICARD SINGULARITÉ

Ferme des Communes

Mentalisme - Tout public
Tarifs: 29 € / 23 €
Informations et réservations:
www.fermedescommunes.fr



21 ET 22 SEPTEMBRE, DE 10 H 00 À 19 H 00

SALON DES FUTURS MARIÉS DU VAL D’EUROPE À SERRIS

Gymnase Éric Tabarly

Organisé par Natagency en parte-
nariat avec la Ville de Serris.

Réunissant près de 50 exposants
sur 600 m² de surface d’exposi-
tion, le salon offrira une vitrine
complète des acteurs du mariage:
créateurs de robes de mariées et
de costumes pour homme, wedding
planner, photographes, maquilleurs,
traiteurs de renommée, fleu-
ristes, DJ, décorateurs, agence de
voyages et coiffeurs...

3 défilés de mode par jour.

Food trucks et restauration sur
place.

Tarifs: 5 €. Gratuit pour les moins
de 12 ans.

Billets: sur place et sur
www.salon-du-mariage.net

Tous les événements de la ville

sur www.serris.fr et sur notre page Facebook officielle  VilleDeSerris